

**DEL 23-072**

**DEPARTEMENT DE LA SARTHE  
COMMUNE D'YVRE L'EVEQUE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

**Le 26 septembre 2023**

DATE D’AFFICHAGE

**Le 27 septembre 2023**

NOMBRE DE  
CONSEILLERS

**En exercice : 27**

**Présents : 20**

**Votants : 27**

L’an deux mille vingt-trois

Le trois octobre à 20h30

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame Damienne FLEURY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS**

Damienne FLEURY, Nadine JOLU, Hakim ACHIBET, Mélanie BOCQUENET, Fanny PIRA, Maryse BAYBAY, Delphine FOUQUET, Pascale FEGER, Pierre CASTILLON, Denis MINIER, Jean-Philippe CASTILLON, Stéphane DALIVOUST, Alain GUICHET, Angélique PLANCHETTE, Delphine FOUQUET, Sylvie LAUTRU, Mickaël JUIGNE, Marie CHEVALIER, Louis MASSARD, Jérôme DELISLE.

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché le : 6 octobre 2023

et que la convocation au Conseil a été faite le : 26 septembre 2023.

**ETAIENT ABSENTS**

Christian POIRIER (pouvoir à Mélanie BOCQUENET), Benoît CHAUVIN (pouvoir à Fanny PIRA), Alain GIBERGUES (pouvoir à Nadine JOLU), Sylvain BACHELEY (pouvoir à Angélique PLANCHETTE), Philippine DANGREAU (pouvoir à Hakim ACHIBET), Nicolas ROUGET (pouvoir à Damienne FLEURY), Philippe PAUMIER (pouvoir à Mickaël JUIGNE).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Nadine JOLU

\*\*\*\*\*

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FEDER – CONSTRUCTION DE « LA RUCHE »**

Rapporteur : Madame le Maire

Suite à un appel à candidatures « Investissement territorial Intégré » (ITI) lancé par la Région des Pays de la Loire, autorité de gestion du programme opérationnel régional FEDER-FSE+ 2021/2027, une « convention régionale pour la mise en œuvre d’un ITI » a été signée le 9 mai 2023 entre la Région et Le Mans Métropole, confiant à la communauté urbaine, organisme intermédiaire, la gestion et la répartition pour son territoire d’une enveloppe de crédits FEDER d’un montant global de 6 137 707,38 €.

Cette convention régionale permet ainsi à certains projets d’investissements sous maîtrise d’ouvrage communale de bénéficier d’une aide européenne du FEDER sur la période 2021/2027. Le contenu du plan d’actions n° 1 annexé à cette convention régionale a été approuvé par Le Mans Métropole lors du conseil communautaire du 23 mars 2023.

Conformément au plan d’actions de la convention régionale ITI de Le Mans Métropole, la commune d’Yvré l’Evêque peut donc solliciter une subvention FEDER en faveur du projet de construction d’un bâtiment enfance jeunesse au titre de l’objectif stratégique 5.1 du programme opérationnel régional FEDER-FSE 2021/2027.

Dans ce cadre, la commune d’Yvré l’Evêque doit donc délibérer pour solliciter une subvention FEDER 2021/2027 en faveur du projet de construction d’un bâtiment enfance jeunesse. Seuls les travaux (lots 1 à 15), dont le coût global est estimé à 1 441 305,36 € HT, sont éligibles au FEDER.

Pour rappel, ce projet bénéficie également de subventions de l’Etat (DETR), de la Région, du Département, de la CAF et du fonds de concours de Le Mans Métropole.

Une délibération est nécessaire pour autoriser Madame le Maire à solliciter une subvention complémentaire au titre du FEDER pour un montant de 340 000 €.



**DEL 23-072**

Le plan de financement éligible au FEDER pour ce projet est donc le suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montants HT	Cofinanceurs	Montants
- Travaux de construction du bâtiment			
Lot 1 : gros œuvre	205 716,58 €	- Union Européenne (FEDER)	340 000,00 €
Lot 2 : charpente ossature bois	209 115,92 €		
Lot 3 : étanchéité	64 980,00 €	- Etat (DETR)	200 000,00 €
Lot 4 : couverture bardage	91 390,00 €		
Lot 5 : menuiserie extérieure	133 912,00 €	- Région des Pays de la Loire	217 596,00 €
Lot 6 : menuiseries extérieures	93 894,46 €		
Lot 7 : plâtrerie	61 316,48 €	- Département de la Sarthe	63 561,57 €
Lot 8 : plafonds suspendus	23 595,96 €		
Lot 9 : carrelage faïence	59 033,31 €	- CAF	132 000,00 €
Lot 10 : peinture revêtement sol	48 145,07 €		
Lot 11 : plomberie	44 803,23 €	- Le Mans Métropole (Fonds de concours attractivité)	141 103,79 €
Lot 12 : chauffage ventilation	126 500,00 €		
Lot 13 : électricité	114 450,80 €		
Lot 14 : terrassement VRD	139 068,55 €	- Charge restante pour la commune d'Yvré l'Evêque	347 044,00 €
Lot 15 : espaces verts clôture	25 383,00 €		
<b>Total</b>	<b>1 441 305,36 €</b>	<b>Total</b>	<b>1 441 305,36 €</b>

En cas d'obtention d'un montant FEDER inférieur, la commune d'Yvré l'Evêque ajustera la part de financement correspondant.

**Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, Madame le Maire à solliciter, pour la construction d'un bâtiment Enfance Jeunesse, la subvention correspondante du FEDER 2021-2027 auprès des services instructeurs de la région Pays de la Loire et de l'autoriser à signer tout document se rapportant à cette question.**

**VOTE : POUR : 27**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

Pour copie certifiée conforme.

Yvré l'Evêque, le 6 octobre 2023

**Délibération certifiée exécutoire en raison de sa publicité et de sa transmission en Préfecture ce jour**

Madame le Maire  
Damienne FLEURY

